

Qu'est-ce qu'être labellisé E3D ?



E3D : Etablissement en Démarche globale de Développement Durable

Établissement qui s'engage dans une démarche globale de DD pour apporter des solutions concrètes aux ODD dans le cadre des enseignements, des projets éducatifs, des parcours et dans la gestion même de l'établissement.

Les élèves sont au cœur de la démarche : connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir.

La démarche doit donc englober :

- les enseignements
- la vie scolaire
- la gestion et la maintenance de l'établissement
- une ouverture sur le territoire par le partenariat

Il existe 3 niveaux selon l'ampleur de la démarche (cf. la charte de labellisation)

textes réglementaires:

<https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>

Quel est le calendrier de la campagne de labellisation E3D ?



début d'année: courrier de M. le Recteur pour lancer la campagne de labellisation E3D

avant le 17 décembre 2021: envoyer la fiche de candidature à l'adresse suivante: ce.edd@ac-aix-marseille.fr

27 mai: date limite d'envoi du dossier de synthèse à l'adresse ce.edd@ac-aix-marseille.fr

début juillet: réponse de la Commission de labellisation

début de l'année scolaire suivante: cérémonie de remise du label E3D

Le label est attribué pour 3 ans mais un établissement peut candidater chaque année pour obtenir le niveau supérieur de la labellisation

Quels sont les documents à fournir ?

- fiche de synthèse remplie de manière précise et détaillée (signée par le chef d'établissement)
- les comptes-rendus de chaque Comité de pilotage
- au moins une convention passée avec un partenaire extérieur (explicitant le projet)
- un compte-rendu de la formation des éco-délégués (formation interne? organisme intervenant? nombre d'heures? contenu?)
- plusieurs travaux d'élèves ou synopsis d'une séance de cours ou du projet EDD de l'année avec indicateurs
- capture d'écran de la rubrique EDD du site de l'établissement (ou d'un autre média de communication intérieure et extérieure)

Etre référent EDD dans son établissement

Qui peut être référent EDD ?

Il s'agit idéalement d'un enseignant (volet pédagogique important) mais, si cela n'est pas possible, ce peut être un CPE ou un gestionnaire. On évitera les personnels non fixes (AED, services civiques) pour la pérennisation de la démarche.

Quel est le rôle du référent EDD ?

cf. la lettre de mission E3D du référent (à adapter en fonction des objectifs de l'établissement)

Il joue le rôle d'interface entre toutes les composantes d'un établissement pour impulser la culture du DD à toutes les échelles et la faire perdurer.

- coordonner l'EDD (référencer les actions et les valoriser, créer des partenariats, organiser la semaine du DD...)
- participer aux instances ayant trait au DD (CA, Comité de pilotage, CESC, etc.)
- personne-ressource pour l'EDD et donc pour la formation en interne (éco-délégués, ensemble du personnel)
- préparer le dossier de labellisation E3D avec le chef d'établissement
- travailler sur la pérennisation de la démarche

Le petit dico de l'EDD

Comité de pilotage: ensemble des acteurs impliqués dans la démarche E3D : Direction, Gestion, Vie Scolaire, représentants des élèves et des enseignants + partenaires extérieurs (collectivités territoriales, partenaires associatifs, parents d'élèves).

Il peut se réunir 3 fois dans l'année:

- en début d'année: présenter la démarche et lister les actions envisagées
- en cours d'année: faire le point sur la démarche en cours
- en fin d'année: faire le bilan (réussites, difficultés rencontrées, pistes d'amélioration pour la rentrée suivante)

Partenaire: collectivité territoriale, entreprise ou association.

Il peut intervenir soit bénévolement soit dans le cadre d'un financement public.

Ses interventions avec le public scolaire sont sous la responsabilité de l'enseignant invitant qui doit en faire mention à son responsable hiérarchique.

Les partenariats doivent faire l'objet d'une convention validée par le Conseil d'administration de l'E3D)

Réseau: entité territoriale de référence de l'Académie.

Il regroupe les écoles et les établissements d'un même secteur géographique (collèges, lycées professionnels, lycées généraux, technologiques, polyvalents et EREA).

Ressources :

Les textes officiels:

https://cache.media.education.gouv.fr/file/Education_au_developpement_durable/66/5/Vademecum_EDD_1377665.pdf

<https://eduscol.education.fr/1558/le-parcours-citoyen-de-l-eleve>

Pôle national de compétences et de ressources EDD:

<https://canope.ac-amiens.fr/edd/>

Les Objectifs de Développement Durable

<https://www.unicef.fr/dossier/objectifs-de-developpement-durable-odd>

Ressources académiques:

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_55733/accueil

Contacts:

chargée de mission labellisation:
cathia.nicod@ac-aix-marseille.fr

ce.edd@ac-aix-marseille.fr